

Question :

Ma mère est âgée; elle accomplit la prière mais ne sait pas la faire convenablement et elle dit certaines paroles qui font partie de l'associationnisme, mais elle ne s'appuie que sur Allah. Certaines paroles d'association, elle ne les prononce que lorsqu'elle parle avec d'autres femmes et dans cette situation je la conseille et elle ne refuse pas le conseil; de plus elle a délaissé le fait de faire des vœux à autre qu'Allah. Mais s'agissant de la prière, elle n'arrive pas à l'améliorer car elle ne maîtrise ni la récitation du Coran ni les salutations ni les glorifications. Alors si elle meurt dans cet état, quelle serait sa situation? Eclairiez-nous sur cette question, qu'Allah vous rétribue.

Réponse :

Continuez à prodiguer des conseils à votre mère et à lui apprendre les règles liées à l'unicité d'Allah (Tawhîd) et celles de la prière telles que la récitation du Coran, les glorifications ainsi que le Tachahhoud (une récitation en position assise faite à la suite de la deuxième rak`a de la prière composée de trois ou quatre unités). Nul grief contre elle pour tout ce qu'elle ne peut pas faire et soyez bienfaisant envers elle, Allah le sera avec vous. Pour tout ce qu'elle ne peut pas accomplir, son affaire est entre les Mains d'Allah.

Qu'Allah vous accorde la réussite et que les prières et le salut soient sur notre Prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

Le Comité Permanent des Recherches Scientifiques et de la Délivrance des Fatwas (Al-Iftâ')

| Membre | Vice-président | Président |
|--------------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| `Abd-Allah ibn Ghoudayân | `Abd-Ar-Razâq `Affîfî | `Abd-Al-`Azîz ibn `Abd-Allah ibn Bâz |

